

Vignerons Indépendants

Les vignerons indépendants constituent le troisième pôle, aux côtés de la coopérative et des négociants, autour duquel se structure la gouvernance du vignoble de Cahors à partir du début des années 1980. Il naît précisément de la volonté de sortir d'un système dominé par un tête à tête entre les coopérateurs et le négoce, qui laissait en marge les producteurs qui ne faisaient partie ni de l'un ni de l'autre de ces deux groupes.

Une évolution dans la longue durée

L'existence du vin de Cahors, en tant que produit identifié et de qualité, a longtemps reposé sur l'action de quelques familles qui surent, dans leurs domaines respectifs, faire vivre la qualité et, par-delà les difficultés, maintenir la prééminence du malbec. Cette culture est questionnée par la création de la Coopérative de Parnac en 1947. Celle-ci, après des débuts quelque peu compliqués, connaît une période de fort développement sous l'impulsion de José Baudel. Par le nombre de ses membres et les surfaces concernées, la coopérative est l'acteur central dans le vignoble en ces années, sans toutefois jamais être seule. À la différence d'autres vignobles du sud-ouest, où la coopération contrôle une part ultra-dominante de la production, les indépendants demeurent. Leur poids se renforce même à partir de l'obtention de l'AOC au début des années 1970, qui correspond plus largement à un moment de bascule. « Les caves coopératives voient leur place stagner si ce n'est diminuer depuis 1975. Ceci constitue un renversement par rapport à la décennie 1960-1970 durant laquelle le poids productif de la coopération avait augmenté. Le mouvement est quasi général, à l'exception du Jurançon et du Bergeracois. Des coopérateurs préfèrent se retirer de la coopérative pour tenter leur chance sur le marché de la bouteille et de la vente directe. Souvent le changement se

fait lors de la relève du père par le fils »¹, note un observateur au milieu des années 1980. La volonté de nombreux exploitants de contrôler eux-mêmes la qualité et donc la commercialisation de leur vin en vendant celui-ci en bouteille est un phénomène très marqué pour l'ensemble du sud-ouest. Ceux que l'on dénomme en gaillacois les « bouteillards » sont 188 en 1970; 383 en 1980; 718 en 1985.

	1970	1980	1985
Bergerac	100	178	225
Buzet	0	3	10
Cahors	6	45	97
Duras	12	27	44
Frontonnais	2	12	26
Gaillac	12	45	90
Jurançon	13	21	59
Madiran	10	28	48

A Cahors l'évolution est particulièrement marquée puisque leur nombre passe de 6 à 97 en quinze ans. Classé dans le dernier groupe en 1970 (Cahors ne devançait que Buzet et le Frontonnais) les Cadurciens ne sont plus précédés en 1985 que par Bergerac, où depuis longtemps les propriétaires récoltants étaient en nombre.

Certains de ces nouveaux « indépendants » sont des vignerons qui vendaient uniquement en vrac au négoce. L'analyse globale de Charles Beringuier sur cette évolution s'applique largement à

¹ Beringuier Ch. La viticulture dans le Midi pyrénéen. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 57, fascicule 1, 1986. Agriculture. pp. 73-88, page 81

Cahors. « Devant la réussite économique de certains embouteilleurs, explique-t-il, ils ont décidé d'en suivre les orientations, d'autant plus que les négociants achetaient souvent très mal leur vin de qualité. D'autres sont d'anciens coopérateurs : désormais ils se lancent dans l'aventure de la bouteille avec tous ses risques mais aussi ses bénéfices. Enfin il y a eu création ex-nihilo de domaines viticoles, souvent de grande dimension (Bellevue la Forêt, Haute Serre), qui commercialisent leur propre vin »².

Un malaise

L'attitude des jeunes est cruciale dans cette mutation qui cependant ne provoque que rarement des conflits intergénérationnels. Les jeunes acceptent de reprendre l'exploitation familiale à condition qu'elle se spécialise totalement dans la viticulture. « Ils sont nombreux à avoir obtenu des diplômes dans les écoles professionnelles, les instituts œnologiques de Bordeaux et de Montpellier. Aussi, chose rare, les trois générations sont assez fréquentes chez les vigneron indépendants : le grand père, viticulteur encore polyculteur, a commencé la vente en bouteille; le père a développé la spécialisation et créé ses marchés, son réseau de clientèle. Le fils qui a fait des études supérieures se veut uniquement un artisan vigneron »³. Cette mutation s'articule également fréquemment à un retour complet à la plantation en malbec. L'attachement à ce cépage est un élément spécifique qui cimenterait également bien des projets familiaux.

² Béringuier Ch. La viticulture dans le Midi pyrénéen. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 57, fascicule 1, 1986. Agriculture. pp. 73-88, page 83.

³ Béringuier Ch. La viticulture dans le Midi pyrénéen. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 57, fascicule 1, 1986. Agriculture. pp. 73-88, page 84.

La culture de ce groupe de vigneron change donc progressivement. Ils ne se considèrent plus « comme des agriculteurs mais comme des artisans ruraux ». La complexité et la diversité des tâches à accomplir, l'adoption d'outils technologiques rend leur métier plus exigeant en termes de compétences et d'interactions. C'est « un métier complet, intégrant, certes à des travaux agricoles spécialisés en viticulture, des travaux industriels de vinification, d'élevage et de conditionnement et un travail de commerçant capable de vendre un produit fini ». M-D Sabalçagaray voit ainsi émerger une nouvelle couche paysanne qui voit beaucoup d'entre eux constituer une paysannerie aisée et parfois riche. « Le Cahors, note-t-elle en 1984, étant celui où la prospérité est la plus réelle »⁴.

Les modes de représentation de la profession, construits après les deux guerres mondiales ne sont pas adaptés à ce nouveau groupe. Entre les « grandes maisons » historiques et les coopérateurs, manque une représentation collective qui lui soit spécifique.

C'est Jean Jouffreau qui prend l'initiative de créer une nouvelle entité localement représentative des indépendants, en 1982. En ligne de mire, le mouvement des coopérateurs « dirigés et orchestrés par un système autoritaire qui mettait à égalité le bon et le mauvais »⁵. À travers la présidence du syndicat de défense de l'AOC, la coopération tenait de fait les rênes du vignoble depuis des décennies. Jouffreau en avait l'intime conviction après avoir exercé la vice-présidence du syndicat. Avec la création de l'UIVC, il avait vu la coopération partager la gouvernance

⁴ M.-D. Sabalçagaray, Vin de Cahors et prospérité dans le Lot, RGPSO, 55, 3, 1984.

⁵ Jean Jouffreau, *La passion faite vin... de Cahors*, chez l'auteur, 1992, p. 46. Sur ce qui suit, p. 41-51. La rédaction de cette fiche a aussi bénéficié de l'entretien des auteurs avec Martine et Yves Jouffreau-Hermann, Prayssac, 23.02.2017.

du vignoble avec le négoce. Alors que leurs rangs s'étoffent, les vigneron non-coopérateurs s'estiment marginalisés⁶. Ils entendent peser dans les discussions sur les droits de plantation et mieux accéder aux subventions européennes, qui sont orientées vers les structures collectives, organisées.

Contact est pris avec un vigneron voisin, de Gaillac, Robert Plageoles, investi dans l'Association Nationale des Vignerons Récoltants (ANAVIR). Jouffreau organise en 1982 une réunion à Prayssac avec Plageoles et l'alsacien Jean-Paul Goulby, respectivement président et secrétaire national de l'ANAVIR, pour créer l'ANAVIR du Lot. Le vigneron Burc et le pépiniériste Claude Teulet sont des compagnons de la première heure⁷. À l'écart du syndicalisme viticole, ils créent une association inspirée par l'esprit d'entrepreneur artisan. Embouteilleurs et vendeurs de vrac, ils sont 130 à avoir rejoint le mouvement au bout de quelques années.

Surmonter les divisions

Les « indépendants » souhaitent s'émanciper des structures existantes mais peinent également à trouver l'organisation capable de tous les réunir. Ils sont en effet traversés par des forces centrifuges qui compliquent l'établissement dans la durée d'organisations devant réunir des individualités jalouses justement de leur « indépendance ». Le succès peut

⁶ Des coopérateurs quittent la coopération, de nouveaux producteurs s'installent, beaucoup se convertissent à la mise en bouteille et deviennent ainsi plus impliqués dans la commercialisation de leur vin (6 embouteilleurs à Cahors en 1970, 45 en 1980, 97 en 1985). Béringuier Christian, « La viticulture dans le Midi pyrénéen », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 57, fascicule 1, 1986, pp. 73-88, p. 83.

⁷ Le témoignage de Claude Teulet, recueilli le 24/03/2015 par Pascal Griset et Léonard Laborie, n'est pas totalement concordant quant aux dates et à l'intitulé de l'association fondée.

également susciter quelques tensions. A Cahors note M.-D. Sabalçagaray, il est accompagné par « son cortège d'individualisme et de jalousies »⁸. L'action de quelques-uns permet cependant de surmonter l'essentiel des difficultés. Les vigneron du Lot et Jean Jouffreau en particulier œuvrent à la convergence des associations qui portent les intérêts des indépendants au plan national, Confédération des caves particulières (Chambovet) d'un côté, la plus ancienne, la plus politique, née dans le Languedoc pour faire contrepoids aux très puissantes caves coopératives⁹, et ANAVIR (1979), plus tournée vers l'économie, la commercialisation, de l'autre¹⁰.



Historiquement peu présents dans les instances nationales, les Cadurciens deviennent bien plus visibles dans ces nouvelles structures et contribuent de manière notable à leur développement. En avril 1987, ils organisent le Congrès

⁸ M.-D. Sabalçagaray, *Vin de Cahors et prospérité dans le Lot*, RGPSO, 55, 3, 1984.

⁹ Les dates de sa fondation varient selon les sources : 1975, 1976 ou 1978.

¹⁰ Ces deux organisations sont brièvement présentées dans l'entretien donné par Michel Issaly, ancien président des Vignerons Indépendants de France : « Entretien avec Michel Issaly », dans : Charles Gadéa éd., *Les métiers de la vigne et du vin. Des terroirs aux territoires professionnels*, Presses universitaires de Grenoble, 2019, p. 87-110.

national des caves particulières, à Puy-l'Evêque, Prayssac et Cahors. Jean Jouffreau prend la présidence régionale de l'ANAVIR puis la vice-présidence nationale.



Principaux résultats

Ces initiatives ont permis de rééquilibrer les rôles des différents acteurs au sein du vignoble cadurcien. Il ne s'agit pas pour autant d'une révolution. Si le poids économique du négoce s'est, à l'échelle du sud-ouest quelque peu rétréci au cours des dernières années, Charles Béringuier souligne néanmoins « en guise d'exception, les réussites de quelques négociants de Cahors (Rigal, Reutenauer, Vigouroux) »¹¹. Hormis l'accès aux subventions, les indépendants se félicitent rapidement d'une entente trouvée avec le négoce sur une fourchette de prix, au terme d'une rencontre tenue dans les locaux... du Crédit agricole ! Cela permettra pour quelques temps au moins de casser le cercle vicieux reliant le manque de trésorerie à la vente de volumes à vil prix, qui entretient en retour une faible rentabilité et une trésorerie toujours fragile.

Les relations avec la coopération, que certains indépendants ont quitté, ne sont pas toujours faciles. La signalisation des

¹¹ Béringuier Ch. La viticulture dans le Midi pyrénéen. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 57, fascicule 1, 1986. Agriculture. pp. 73-88, page 85.

panneaux blancs et marrons des indépendants chargée d'orienter les consommateurs et touristes vers les caves particulières est ainsi « complétée » par l'affichage des coopérateurs. Certains, quelque peu excessifs, n'hésiteront pas à évoquer une guerre des panneaux !

Jouffreau témoigne en outre de l'incapacité du mouvement des indépendants à infléchir la politique publicitaire de l'appellation, qu'il aurait souhaité plus massive et cohérente, le syndicat ne reprenant pas ses propositions. À l'échelle nationale, les indépendants ont su néanmoins déployer une communication qui s'est imposée comme une réussite depuis une trentaine d'année.

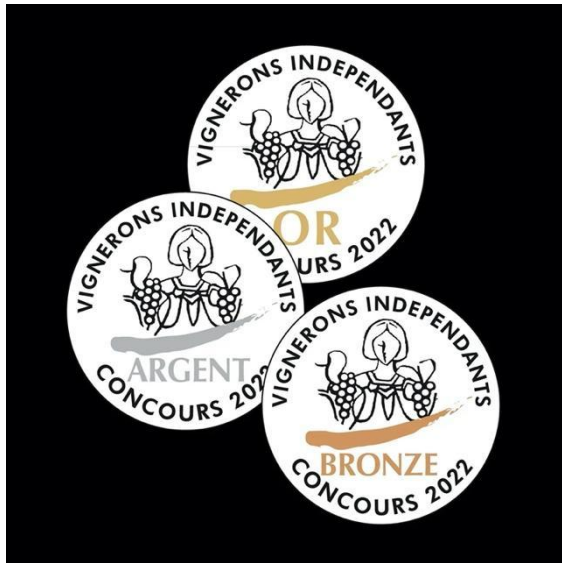


Les salons sont ainsi un vecteur qui permet d'établir et de conforter une relation directe avec les consommateurs. Les nombreux salons des vins des Vignerons indépendants proposent dans de nombreuses villes françaises « une belle balade dans le vignoble français près de chez vous. Vous y rencontrerez les vigneron eux-mêmes qui chacun avec ses mots vous racontera son histoire, son vin, son métier (...) les vigneron indépendants vous accueilleront comme dans leurs chais »¹². Les salons sont fondés sur l'équité entre les exposants : « ... les stands sont identiques, les appellations

¹²

<https://www.vigneron-independant.com/des-salons-pas-comme-les-autres>

sont mélangées dans le salon (...) Il y a bientôt 40 ans lorsque le 1er salon a vu le jour, le parti pris a été de laisser le visiteur découvrir les appellations les moins connues, pour cela une seule solution, les répartir entre les appellations les plus connues »¹³. Ce dispositif a été complété par l'attribution de prix qui témoigne d'une volonté toujours affirmée des indépendants de conserver leur influence sur les principaux outils de pouvoir de l'économie viticole.



Le développement d'un œnotourisme facilitant un contact direct, sur l'exploitation, entre consommateur et producteur est également une réussite qu'il aurait été plus difficile de construire sans relais nationaux.

La place prise par ces mouvements dans l'histoire récente du vignoble lotois reflète ainsi une réelle capacité d'adaptation des acteurs cadurciens favorisée par un renouvellement générationnel où la transmission n'exclut pas l'évolution. Domaines les plus anciens et créations bien plus récentes adhèrent d'ailleurs en grand nombre à ce concept. Aux yeux du public français les

indépendants jouissent d'un a priori très positif. Ils sont souvent perçus comme étant plus en phase avec les exigences d'authenticité, de respect des valeurs et de proximité avec le consommateur. La prise en compte des enjeux environnementaux conforte cette perception, sans bien sûr avoir fait perdre sa valeur à la coopération.

13

En 2002-2003 la Confédération nationale des caves particulières devient les Vignerons indépendants de France, à la fois syndicat de défense du métier de vigneron et organisation économique. D'après les données de la chambre d'agriculture, la Fédération départementale des Vignerons Indépendants du Lot regroupe 132 vignerons (producteurs de vins AOP et IGP essentiellement), qui représentent 69% des exploitations viticoles du Lot, 50% de la récolte totale et 75% de la superficie viticole globale¹⁴. Le développement de cette expression collective s'articule à l'action de quelques maisons historiques, totalement « indépendantes » qui disposent de la capacité d'action et de la légitimité pour porter également en leur nom une valeur finalement très partagée en terre cadurcienne...

¹⁴ <https://lot.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/viticulture/>